



COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 7 juin 2017

Financement des collectivités locales : La Banque Postale abaisse son seuil à 40 000€ pour les prêts moyen long terme

Depuis le développement de son activité à destination des collectivités locales, La Banque Postale a régulièrement abaissé le seuil d'octroi de ses crédits. Elle vient de franchir une nouvelle étape en abaissant le seuil d'octroi de ses crédits moyen long terme à destination des collectivités locales à 40 000 euros.

Acteur récent du financement du secteur public local avec seulement 4 ans d'existence, La Banque Postale joue déjà pleinement son rôle de banque des territoires en accompagnant l'ensemble des collectivités, quelle que soit leur taille, dans leurs projets et leurs actions de développement : voirie, eau et assainissement, école, maisons de santé, etc.

En 2016, les communes de moins de 5 000 habitants et leurs intercommunalités ont représenté la moitié des contrats de crédit moyen long terme mis en place par La Banque Postale.

Pour soutenir le développement des territoires, La Banque Postale a régulièrement diminué le seuil d'octroi de ses crédits. Initialement de 200 000 euros, il avait été ramené progressivement à 50 000 euros en mai 2013. Après avoir écouté l'ensemble des élus, et en particulier l'Association des Maires Ruraux de France (AMRF), La Banque Postale a décidé d'abaisser le seuil d'octroi de ses crédits moyen long terme à destination des collectivités locales à 40 000 euros, pour répondre plus efficacement aux besoins des petites communes.

Elle a également déployé une équipe commerciale dédiée aux collectivités de moins de 5 000 habitants, la Direction des financements locaux, équipe experte organisée par régions.

La Banque Postale, premier prêteur des collectivités locales et des hôpitaux publics

Symbole de son rôle d'acteur engagé auprès des territoires, La Banque Postale est pour la deuxième année consécutive le 1^{er} établissement prêteur des collectivités locales et des hôpitaux publics. Selon l'observatoire de la dette locale établi par Finance Active¹, pour l'année 2016, elle contribue à hauteur de 42 % des nouveaux financements réalisés par des établissements bancaires.

¹Via le dispositif La Banque Postale-SFIL - *L'observatoire de la dette locale 2016 a été établi par Finance active en se basant sur plus de la moitié d'encours de dette des administrations publiques locales (au sens Insee). Plus de 1300 emprunteurs et 43 500 emprunts ont été examinés.



A propos de La Banque Postale

La Banque Postale, filiale du Groupe La Poste est présente sur les marchés de la banque de détail, de l'assurance et de la gestion d'actifs. Banque et citoyenne, elle accompagne ses clients dans une relation bancaire durable avec une gamme complète de produits et services accessibles, à un tarif raisonnable. Banque de proximité et de service public, La Banque Postale répond aux besoins de tous : particuliers, entreprises, professionnels et secteur public local. Elle est au service de ses clients à travers le réseau des bureaux de poste, sur Internet et par téléphone dans une relation totalement multicanal.

La Banque Postale, c'est :

- 5, 602 milliards d'euros de PNB
- 10,7 millions de clients actifs
- près de 400 000 clients Entreprises, Professionnels, Collectivités et Associations
- 8 millions de cartes bancaires
- 17 000 points de contact

Chiffres à fin 2016

Contacts presse :

Florian Pontarollo

florian.pontarollo@laposte.fr

01 55 44 22 38

Victor Labrusse

Victor.labrusse@laposte.fr

01 55 44 22 42